

## Rapport du Président

Commission Permanente du  
vendredi 24 avril 2015

**Service instructeur**  
Mission Planètes 68

N° CP-2015-4-5-3

**Service consulté**  
Direction des Routes et des Transports  
Direction des Ressources Humaines et de la Communication Interne

### **PLANETES 68 - "AU BOULOT, J'Y VAIS À VELO" - EDITIONS 2015 ET 2016**

Résumé : Depuis plusieurs années, une opération de promotion de l'usage du vélo dans le cadre professionnel se tient au printemps, coorganisée par des collectivités alsaciennes s'étant dotées d'un PCET (Plan Climat Energie Territorial). Le Pays Rhin-Vignoble-Grand-Ballon a accepté d'assurer la gestion administrative et financière des éditions 2015 et 2016. La participation du Département s'élève à 2 500 € par an.

Depuis 2010, à l'initiative de la CCI de la Région Alsace et sous la coordination du CADR 67 (Comité d'Action Deux Roues du Bas-Rhin), des collectivités locales alsaciennes s'étant doté de Plan Climat Energie Territorial (PCET) coorganisent un challenge pour inciter à se rendre à son travail en vélo.

L'opération se tient habituellement pendant une durée de 15 jours au printemps. Elle s'adresse aux entreprises et organisations publiques. Les organismes adhérant au challenge incitent leurs employés à effectuer leurs trajets domicile-travail en bicyclette. Les kilomètres parcourus en vélo sont décomptés et conduisent à une remise de prix. En 2014, près de 160 entreprises avaient concouru, dont 60 haut-rhinoises.

Pour mémoire, à l'initiative de la Communication Interne de notre collectivité, le Département a déjà participé en tant qu'entreprise. En 2014 par exemple, près de 6 700 kilomètres ont été parcourus par les agents départementaux, soit 2,8 km/salarié. L'entreprise vainqueur dans la catégorie « 250 salariés et plus » était arrivée à un taux de 7,2 km/salarié. Pour mémoire, la distance domicile-travail moyenne des Français est de 15 km.

A partir de cette année, dans le cadre de « Planètes 68 » et plus particulièrement de son action 2.3.3 « Soutien et promotion des mobilités durables », pilotée par la Direction des Routes et des Transports (DRT), il est proposé que le Département du Haut-Rhin intègre le groupe de collectivités organisatrices pour développer la sensibilisation des quelque 20 000 entreprises haut-rhinoises comptant au moins 1 salarié et contribuer à la motivation de leurs employés, soit plus de 240 000 personnes.

Pour les deux années à venir, 2015 et 2016, le budget de l'organisation du challenge se monte à 40 000 € et comprend :

- La mise à jour du site internet des années précédentes pour l'adapter à l'édition 2015, puis à l'édition 2016,
- La mise à jour des outils de communication (affiches, prospectus ...) chaque année.
- La création d'un nouveau logo pour permettre une réutilisation lors d'autres manifestations incitant aux mobilités durables.

L'idée se situe autour de « *A tel endroit, **j'y vais** avec tel moyen de transport doux* ». Concernant le vélo, cela se traduirait cette année par « Au boulot, j'y vais à vélo ».

Et cela pourrait être utilisé par exemple pour « Faire mes courses, j'y vais en covoiturage », « A la capitale régionale, j'y vais en train », « Accompagner les enfants à l'école, j'y vais à pied » ...

- La communication vers les entreprises assurée par un stagiaire indemnisé, qui réalisera en outre une enquête sur les motivations des participants à l'édition 2015 (entreprises et salariés).
- Du matériel de promotion remis à chaque participant (par exemple : gilet floqué de couleur fluo, carte d'itinéraires cyclables, plaquette sur la pratique du vélo ...).
- Les prix remis aux gagnants.
- La réalisation d'une vidéo professionnelle sur l'édition 2015, qui servirait de promotion pour les éditions suivantes, voire, de manière plus générale, lors d'autres manifestations invitant à utiliser des mobilités durables.

La participation financière de chaque collectivité est fonction de la population de son territoire. Ainsi, 2 500 € sont attendus chaque année d'un Département, 1 500 € d'une Agglomération et 500 € d'un Pays. En outre, une subvention sera sollicitée auprès de la Région Alsace au titre de la CIDD (Convention Intégrée de Développement Durable) 2011-2015.

Pour ces deux éditions 2015 et 2016, le Syndicat Mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand-Ballon (PRGB) a accepté d'être le porteur du projet et, dans ce cadre, assurera la gestion administrative et financière. Les autres collectivités coorganisatrices sont : le Département du Haut-Rhin, le Pays de la Région Mulhousienne, le Grand Pays de Colmar, le Syndicat Mixte pour le Sundgau, le Pays de St-Louis et des Trois Frontières, le Pays Bruche-Mossig-Piémont, le Pays d'Alsace Centrale, le Pays d'Alsace du Nord, la CCI de la Région Alsace et l'ADEME Alsace. La Région sera associée au projet lors de la remise des prix du challenge régional. Chaque territoire peut, à sa propre initiative, organiser une remise de prix au niveau local.

Ce projet se place en synergie avec certaines démarches PCET alsaciennes, la démarche « Planètes 68 » du Département du Haut-Rhin, la démarche mobilité de l'ADEME et la démarche de développement durable de la CCI.

La période retenue pour l'édition 2015 se situe du lundi 15 juin au dimanche 28 juin.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accepter d'être coorganisateur des éditions 2015 et 2016,
- de verser au Pays Rhin-Vignoble-Grand-Ballon la quote-part financière revenant au Département du Haut-Rhin pour 2015, à savoir 2 500 €. Les crédits seront prélevés sur le programme A792, chapitre 65, fonction 821, nature 6561, code programme 1337 du budget départemental. La quote-part au titre de 2016 fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written in a cursive style.

---

Eric STRAUMANN